



LES REVENDICATIONS DE FO-DGFIP SONT CLAIRES :

1 **Renforcer** le service public républicain en lui donnant des effectifs de personnels titulaires et les crédits de fonctionnement nécessaires au bon exercice des missions,

2 **Reconnaître** le caractère prioritaire de toutes les missions de la DGFIP, missions essentielles aux intérêts de la collectivité nationale et garantes de l'égalité de traitement des citoyens.

3 **Arrêter** immédiatement la démarche stratégique et ses diverses déclinaisons : suppressions d'emplois, réduction des implantations territoriales et restructuration des missions financières et fiscales

4 **Rejeter** tous les processus de réduction et de transfert par privatisation ou externalisation des missions en cessant de donner des gages au patronat et aux financiers.



JOURNÉE D'ACTION du 16 octobre

La CGT a décidé d'une journée d'action le jeudi 16 octobre 2014 par rapport au budget de la Sécurité sociale.

Au-delà du fond du dossier et de ses revendications, la Confédération **FO** a décidé, après discussion de ne pas s'associer à ce mouvement.

Il s'agit de ne pas rentrer dans une logique qui risquerait vite de prendre un caractère politique dans le contexte actuel, d'autant que des appels communs avec des partis politiques et des associations fleurissent ici et là.

FO-DGFIP a donc décidé de ne pas s'associer à cette journée d'action.



**PRIORITÉ
AUX AGENTS
DES FINANCES
PUBLIQUES**

Parce que « Exemplaires, mais non prioritaires », ça commence à bien faire, en votant pour les listes F.O., vous élirez des candidats qui se battent pour la reconnaissance des agents de la DGFIP et de leurs missions, tant au sein des CAP nationales et locales que des Comités Techniques.

03 octobre 2014 - Budget Emplois - Inacceptable politique du Parent pauvre !

Alors même que la Direction Générale des Finances Publiques n'a plus rien d'autre à proposer qu'une restriction de l'ouverture au public afin de pallier le manque de moyen, (voir notre compte rendu du CTR du 30/09) le projet de Loi de Finances pour 2015, actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale, prévoit de supprimer 2491 emplois de plus dans notre ministère, dont 2000 à la seule DGFIP.

Ce sont ainsi 32 000 emplois qui auront disparu depuis 2002 !

GT MUTATIONS des 1^{er} et 14 OCTOBRE

Un groupe de travail « mutations année 2015 catégories B et C » s'est déjà réuni le 1^{er} octobre et ses travaux se poursuivront le 14 octobre prochain.

Ce groupe de travail traite particulièrement du **mouvement unifié 2015 des agents B et C**.

Il traite aussi de l'affectation des contrôleurs stagiaires et des agents promus C en B (liste d'aptitude et contrôleur interne spécial) et de **la réaffectation des agents B et C au terme de leur séjour à l'étranger au 1^{er} septembre 2015**.

Bien qu'un groupe de travail ne soit pas un organe décisionnel, à l'issue de ce GT les représentants FO ne manqueront pas de vous informer des projets discutés en séance.

Tutoyer le SMIC...

En 1983 la rémunération d'un professeur certifié au 1^{er} échelon était 3 552,38 francs soit **1,85 SMIC**

En 2014 cette même rémunération est de 1445,38 euro soit **1,11 SMIC**.

No comment !!!



Prochaines réunions

CAPL : le 3 novembre 2014

Listes d'aptitude de C en B et de B en A

Vous pouvez nous remettre une copie de votre candidature.



BULLETIN D'ADHESION

NOM

PRENOM

GRADE :

AFFECTATION :

Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière de la DGFIP

Fait à

le

signature

FO-DGFIP TGE et TAF : 30 rue de Malville 44040 NANTES Cédex 1

- 02 40 16 12 35 - <http://www.fo-dgfip-sd/930>

Rédaction : Marie Laurence CAMUS - Jean-Louis CATHELOT - Julie SABRA